

Les salariés avant tout !

Du 17 au 24 novembre 2016, auront lieu les élections professionnelles dans la branche des industries électriques et gazières.

Chacun(e) d'entre vous sera donc appelé à s'exprimer, pour élire ses représentant(e)s au comité d'établissement et ses délégué(e)s du personnel (DP).

Les représentant(e)s du personnel au sein du CHSCT de l'établissement seront ensuite désignés, en fonction des résultats des élections professionnelles.

L'activité syndicale et revendicative ne se résume pas aux élections professionnelles.

Le choix des organisations syndicales qui vont vous représenter revêt une importance capitale, face à ceux pour qui, faire barrage à la justice sociale, demeure un objectif prioritaire.



La casse de l'entreprise et du code du travail sera poursuivie à coup sûr et de nouveaux rapports de force ne manqueront pas de s'instaurer.

Au travers de ces élections, vos choix seront pour nous, une « feuille de route », dans les luttes contre les inégalités que nous mènerons à vos côtés.

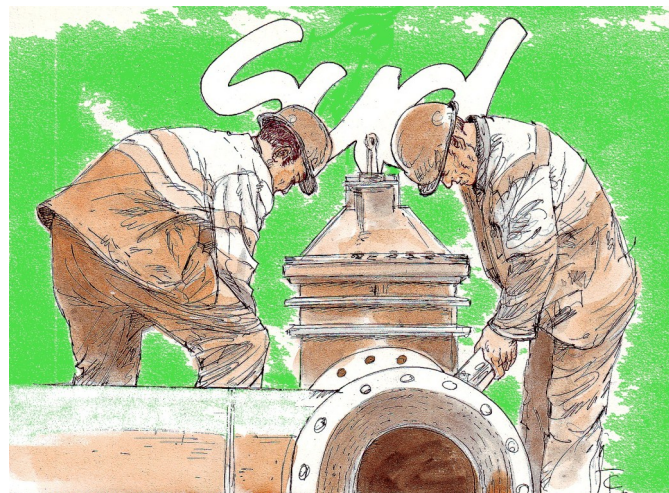
Ces quelques jours seront donc très importants, tant pour l'avenir de l'entreprise, que pour celui de chacune et chacun d'entre nous.

A Penly, **SUD-Energie** vous connaissez... ! Vous nous croisez régulièrement sur le terrain, vous savez que nous répondons toujours présent pour défendre vos droits, pour porter vos requêtes individuelles ou collectives, pour poser des préavis de grève ou ester en justice lorsque cela devient nécessaire !

Nous participons de manière assidue aux réunions du comité d'établissement, aux réunions des délégués du personnel, au CHSCT, et au

travers de nos comptes rendus, de nos tracts ou de nos publications, notre bilan est transparent !

Nous allons à votre rencontre dans les services, pour connaître vos problèmes quotidiens, et vous aider à les résoudre ; nous vous représentons de manière impartiale en Comité d'Etablissement, nous recueillons toutes vos questions et réclamations DP, nous faisons remonter régulièrement en CHSCT vos remarques liées à la sécurité, ou simplement au bien-être au travail.



Vos représentants **SUD-Energie** ont fait le choix de garder une activité professionnelle à hauteur de 50% de leur temps de travail pour rester en contact avec la réalité du terrain, pour rester en contact avec vous !

La parole des salariés est systématiquement portée et défendue par **SUD-Energie**.

Nous n'avons jamais trahi cette parole !

Et nous ne la trahisons jamais !

Notre bilan

Que ce soit en Comité d'Établissement, en CHSCT et CIESCT (Comité Inter-Entreprise pour la Sécurité et les Conditions de Travail) ou bien en tant que Délégué Syndical, nous avons, entre autre, travaillé et fait avancer les thèmes suivants ;

- ◆ les avancements et reclassements
- ◆ les risques psycho-sociaux
- ◆ les règles et problèmes de pointage
- ◆ le transport en commun et le logement
- ◆ la discrimination et l'égalité de traitement
- ◆ l'évaluation du personnel
- ◆ les entrées BR en puissance...

Depuis son existence à Penly, SUD Energie a, entre autre, obtenu ou gagné pour les salariés ;

- La SPA079 qui instaure pour tous les services l'attribution des indemnités pour travaux pénibles et salissants
- Le rappel de salaire sur l'indemnité de nettoyage des bleus de travail non perçue avant 2009 (~1500 € pour celles et ceux qui ont suivi la démarche avec SUD)
- Actions pour le respect du temps de travail ; inspection du travail et dépôt de plainte au procureur de la république
- Les 32h au service Conduite
- Etc.



Régulièrement nous vous informons de l'actualité sociale par le biais :

- ◆ des distributions en entrée de site
- ◆ des comptes rendus des réunions (en fonction de leur intérêt)
- ◆ des flashes d'information syndicale

RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL
= CRÉATION D'EMPLOIS



Nos adhérentes et nos adhérents revendiquent un syndicalisme différent, indépendant, combatif et solidaire, dans lequel chacun et chacune trouve sa place et s'exprime librement.

Alors du 17 au 24 novembre 2016, ne perdez pas le Nord

Votez SUD-Energie.